

Repos éternel sans pleurnicher sur la sécurité au travail?



Cher collègue,

Trop souvent encore, des excuses sont utilisées pour justifier le fait de ne pas porter d'équipement de protection individuelle: « ça me tient trop chaud, trop froid, ça me gratte, ça me gêne, j'ai l'air ridicule »... et ainsi de suite.

Vous pouvez choisir de ne pas porter d'équipement de protection individuelle, mais avez-vous bien conscience des conséquences de ce choix?

Prenons l'exemple de la détection du gaz. Il arrive encore trop fréquemment que des travailleurs entrent dans des silos ou des trous d'homme sans équipements de détection ! Les arguments les plus souvent invoqués pour expliquer cette prise de risque sont : « Je n'en ai que pour un instant », « Je suis solide, il en faut plus pour me faire peur », « En cas de problème, j'aurai le temps de sortir » ou, tout simplement, « La batterie est déchargée ».

Rebrousser chemin parce que vous avez oublié un détecteur peut effectivement vous faire perdre une heure de travail. Entrer dans un espace confiné sans protection peut toutefois vous coûter la vie !

Votre choix n'est donc pas de porter ou non des équipements de protection mais plutôt d'en subir ou non les conséquences.

Si vous considérez la situation sous cet angle, la bonne décision s'impose d'elle-même. Mais le choix ...vous appartient!

Sincères salutations

La direction



Ou plutôt utiliser un système de détection de gaz?

vandeputte
SAFETY EXPERTS

Découvrez plus sur www.vdp.com